

Jean-Baptiste André Godin à Albert Pétilleau, 25 mai 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (12)

Collation5 p. (122r, 123r, 124v, 125r, 126v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Albert Pétilleau, 25 mai 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45971>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[25 mai 1872](#)

Lieu de rédaction22, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Pétilleau, Albert](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin demande à Pétilleau de lui donner des nouvelles du travail préparatoire à l'expertise. Sur les difficultés causées par Esther Lemaire à l'expertise. Godin informe Pétilleau que Georges Coulon ne s'occupe plus de l'affaire et qu'il doit s'adresser dans les cas pressants à Cresson au 41, rue du Sentier [à Paris]. Sur les canaux. Godin veut obtenir l'état de la situation financière du canal de la Sambre à l'Oise en plus de celui de la Sambre canalisée pour connaître le montant des bénéfices réalisés par chaque compagnie au cours des sept dernières années. Sur l'énormité du montant du rachat des canaux. Godin joint à sa lettre un état des bénéfices nets des compagnies du canal de la Sambre à l'Oise et de la Sambre française canalisée de 1861 à 1871 et il estime à 64 354 000 F le montant du rachat des voies d'eau.

Notes Chiffres de comptabilité présents sur le dernier folio

Mots-clés

[Finances publiques](#), [Procédure \(droit\)](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées

- [Coulon, Georges \(1838-1912\)](#)
- [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)
- [Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Société anonyme de la Sambre française canalisée](#)
- [Société anonyme du canal de jonction de la Sambre et Oise](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités

- [41, rue du Sentier, Paris](#)
- [Canal de la Sambre à l'Oise](#)
- [Sambre \(cours d'eau\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 9 Mai 76

X

Monsieur Pétillan,

Je reçois peu de nos nouvelles et per conséquent de l'état du travail préparatoire à l'expertise. Il est vrai que j'en nous ai pas répondu encore à votre lettre du 21. mais ce n'est pas un motif pour que nous ne me teniez pas au courant de ce qui est fait dans l'attente de experts.

J'presso l'expertise si de mon côté, mais il paraît que M^{me} Gadlin fait obstacle. parce qu'elle ne veut pas remettre les grilles du jugement. L'arriée a reçu en conséquence des instructions pour provoquer par voie d'accident la remise de ces

pièces, ou l'autorisation d'en obtenir de nouvelles, en même temps que viendrait la question des intérêts. Des conclusions sont signifiées dans ce sens et je crois que l'affaire va venir très prochainement.

Il faudrait qu'il y ait ces groupes du jugement pour faire prêter serment aux experts, et pas conséquent pour arriver à l'expertise ; mais j'espère qu'elle est immédiatement malgré tout.

Mon avocat compte en ce qui concerne la question d'intérêt en demander le renvoi devant les notaires, sauf à verser telle provision que le tribunal déciderait, si le croit nécessaire.

Je pense nous avoir écrit que
M. Coulon ne s'occupait plus
que fort indirectement de mes
affaires; vous n'avez donc plus
de communication à lui faire.
Dans les cas pressents c'est à
M. Desson de rue du Sentier
qu'il faut les adresser.

Vous m'avez donné l'état de
situation de la banque anglaise,
cela me peut me servir sans
avoir le même état pour le
canal de la Sambre à l'Oise; et
cela serait encore insuffisant
car ce qui il me faut surtout
c'est le montant des bénéfices
réalisés par chacune de ces com-
pagnies pendant les 3 dernières
années.

Vous me paraîtrez bien
éloigné de la vérité dans l'ap-
préciation que vous faites des

conditions du rachat, ou
en prenant les meilleures
armes dans les 7 dernières de
l'existence des concessions avec
le rachat, c'est à dire d'établir la
revenu moyen de la C^{ie} et val-
uellement l'état lui doit cette m-
me somme pour toutes les années
qui restent à courir.

Vous pourrez juger quelle
somme énorme il faudrait
payer aux deux côtés en quelques
per l'état que j'ai fourni au
ministère des armées dans
je vous renvoie copie.

Mais je trouve cela telle-
ment considérable que je
n'aurrais par tous les moyens
possibles en faire le contrôle.

Veuillez agréer mes
civilités



Avis signalant sur les recouvrements
du canal de la Tamise à l'Est.
et de la Tamise canalisée.

Canal de Londres de
la Tamise à l'Ouest.

Bénéfices nets.

Tamise française

Canalisé

Bénéfices nets.

1866 - 713.506. 08

1867 - 943.402. 24

1868 - 950.410. 96

1869 - 703.730. 60

1870 - 662.517. 87

1871 - 875.833. 99

1872 - 963.740. 60

1873 - 860.759. 90

1874 - 988.999. 53

1875 - 567.347. 10

1876 - 962.248. 69

approximativement

la moyenne est

de 809.000 francs

66 ans de canalisat.

Tout ce montant

peut être évalué

53.376.000 francs

1861 -

1862 - 799.477. 90

1863 - 730.444. 08

1864 - 641.841. 57

1865 - 571.515. 35

1866 - 707.471. 73

1867 -

1868 - 536.357. 58

1869 -

1870 - 391.976. 02

1871 - 545.989. 90

approximativement

la moyenne annuelle

est de 345.000 francs

à dire pour 20 ans

10.900.000 francs

53.376.000

64.354.000 francs pris

Le capital est insuffisant